



Appel aux ministres Kox et Bofferding pour demander le retrait, voire l'annulation de la mesure de surveillance générale de l'espace public par des agents de sécurité privés

Déi Lénk Stad se félicite de la prise de position claire du Ministre de la Sécurité intérieure, Monsieur Henri Kox, qui hier sur RTL a jugé illégale la délégation à une société privée de missions générales de surveillance de la voie publique, missions de police administrative par excellence - et qui ne sauraient donc relever que de la force publique.

Par conséquent, nous demandons au Ministre de faire pression sur la Ville de Luxembourg pour procéder au retrait de cette mesure et, à défaut, de saisir le juge administratif pour en empêcher l'exécution et en obtenir l'annulation.

Nous appelons aussi la Ministre de l'Intérieur, Madame Taina Bofferding d'intervenir dans le même sens en tant que ministre de tutelle auprès du collège des bourgmestre et échevins de la Ville de Luxembourg.

Luxembourg, le 27 novembre 2020

Communiqué par déi Lénk Stad